

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Nova Concours (6 places)	CH 0158 02

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)

Identification "Concours 1XY27" (2 portes) et "CH 0158 02" sur la plaquette du constructeur "1Y27U..") devant le No "Concours 1XY69" (4 portes) "1Y69U..") du châssis

Plaquette constr. sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile

N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise

Ident. du moteur " U " à gauche, à l'avant sur la culasse (frappé par l'importateur)

Importateur princ. USA-Cars E. Michaud, Florastrasse 18, 8953 Dietikon

Vehicule homologué - Signes fixes dans code du type 1XY.. / 1Y..U..

Chassis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4

Direction mécanique avec assistance hydraulique

Transmission boîte automatique

Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues arrière

Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur les 4 roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur

Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR

Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire

Ralentisseur -

Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie

limousine

Nombre de portes 2 ou 4 Indic. vit. km/h

Ceintures sécurité SAE-J-40 **) Rétroviseur intérieur + gauche

Cale - Attelage

Antivol verrouillage de la direction + de la boîte c.v.

Nombre de places t 6 av 3 centre ar 3 /

Dimensions

	int.	ext.			
Longueur		5022	Empattements	2819	/
Largeur		1850			/
Hauteur		1400	Vole	av 1527	ar 1500
Porte à faux	lat.		Voies	av	
	av	875		ar	
	ar	1328	Braquage	g 12100	d 12000

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Moteur

Marque CHEVROLET Type V8-305 2bbl (U)

Construction V Temps 4

Carburant B Position avant

Réfrigid. eau Nombre cylindr. 8

Alésage 94,89 Course 88,39

Cylindrée 4998 CV-impôt 23,45

Puissance en CV 142 SAE-net à t/min 3800

Bruit 79 dB/A à t/min 3800

Silencieux 1 = 610 x 290 x 110 mm

Mesure des gaz ECE-15 *

Déparasitage OCS, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Poids

	avant	arrière	total
Poids à vide	900	770	1670
Charge utile	145	275	420
Poids total	1045	1045	2090
Garantie fabr.			2250
Dimens. pneus	FR 78 - 14	FR 78 - 14	(Variantes +)
Pty / bar	- / 1,7	- / 2,0	voir
Charge	1160	1270	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 173 km/h		

Garantie poids remorquable avec frein 1599

Garantie poids remorquable sans frein 454

Garantie poids de l'ensemble

Poids remorquable testé

Vitesse maximale selon le constructeur 173 km/h

Vitesse maximale testée km/h

Equipement §)	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	A (E) dans HCR
Feux de position	A(2)IR(2)S(2)T 77 GUIDE 1X DOT
Feux rouges	A(2)IR(2)S(2)T 77 GUIDE 1X DOT
Feux stop	IP77 GUIDE 1X DOT, SAE(2)AP2 ar voir feux rouges
Clignoteurs	av IP77 GUIDE 1X DOT, SAE(2)AP2 ar voir feux rouges
Catadioptres	av AV + AR SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av AV + AR SAE(2)AP2 75
Feux complément	
Eclairage plaque	1/ au centre sous le couvercle du coffre
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY A+F
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du vehicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET	Nova Concours	
Homologation N°	CH	0158 02	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1670	Carburant	B
Charge utile		CV-impôt	25,45
Poids total	2250	Cylindrée	1998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 37 196).
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCS, art. 23, al. 3bis.
- +) Variantes de pneus : E 78 - 14 AV 1120 (1,8) AR 1180 (2,0) V-max. varie selon la marque, minimum 173 km/h
 195 HR 14 1100 (1,9) 1200 (2,1) 210 km/h
 215/70 HR 14 1130 (1,9) 1180 (2,0) 210 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR;
- les ampoules orange des clignoteurs AV sont remplacées par des blanches(1157);
- la distance du bord des clignoteurs AV n'est pas respectée; est admise selon décision de la DFP du 12.11.75;
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- les sorties d'origine de l'échappement sont dirigées vers la gauche et vers la droite; sont menés vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'intervalle des feux arrières étant inférieur à 600 mm, les feux stop et les clignoteurs intérieurs doivent être débranchés;
- le catalyseur, dans son état original, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation:

(102) - Charge utile de la galerie, maximum 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Distikon, 14.01.77

Homologation fédérale des types de véhicules